

Nouveau site internet ... Il est en ligne depuis le 16 septembre 2015



Edito

L'analyse des évaluations externes de nos établissements conduites collectivement au cours du 1^{er} semestre, est sans appel : si nos associations Habitat Jeunes ligériennes « fonctionnent » bien de manière globale, nous devons toutefois acter que leur environnement évolue très rapidement et que les conditions de mise en œuvre de notre projet en sont directement affectées. Nous devons dès lors faire preuve de vigilance et réagir avec raison et sérénité, afin, dans une vision extrême, de ne pas vivre à nouveau la fermeture d'une association (comme cet été à Angers) et le relogement de très nombreux résidents. Il est clair que, comme la jeunesse constitue une période de transition dans la vie de chacun, le réseau Habitat Jeunes connaît

aussi, actuellement, cette sorte d'« état intermédiaire », prenant corps à plusieurs niveaux.

Au sein du réseau Habitat Jeunes Pays de la Loire tout d'abord. Les adhérents prennent actuellement le temps de la (co)écriture d'un nouveau projet associatif régional qui sera voté en 2016. Il marquera certainement une transition pour notre propre organisation régionale si l'on en croit les ambitions qui en émergent. Transition politique et territoriale également puisque les élections régionales, auxquelles l'Urhaj contribue, verront la mise en place d'une nouvelle équipe d'élu(e)s et des compétences modifiées. En effet, la loi NOTRe aura inévitablement des effets sur la conduite de notre projet. Nous sommes par ailleurs directement concernés par le phénomène de « transition énergétique », qui pose le sujet de l'évolution de « l'offre Habitat Jeunes » au regard des besoins, et qui

nous amènera en fin d'année, nous l'espérons, à la signature d'un Accord Cadre National « énergétique » avec l'Etat et nos nombreux partenaires du logement...

Projet Habitat Jeunes qui doit par ailleurs réinterroger la manière de promouvoir l'engagement et la place des jeunes, en son sein et dans la société. Certains parlent ici de transitions démocratiques et citoyennes.

Toutes ces mutations, l'Urhaj en a conscience et en a débattu à l'occasion de ses Universités d'automne d'octobre 2015 à la Palmyre (17). Elle a commencé à construire ses réponses aux enjeux de transition d'aujourd'hui et de demain. La période qui s'ouvre devant nous, annonciatrice de changements, révélera notre capacité collective à nous adapter.

Samuel MAINGUET
Délégué Régional de l'Urhaj Pays de la Loire

Dynamique régionale

Développement

L'ouverture d'une nouvelle résidence Habitat Jeunes est toujours un événement pour notre réseau. Et en cette rentrée, ce n'est pas une, mais deux résidences qui ont vu le jour et qui ont accueilli leurs premiers locataires. Les jeunes de Segré et du Lion d'Angers, dans le Maine-et-Loire, disposent désormais de nouveaux logements, des plus modernes.



Remontons rapidement l'histoire : en 2011, 4 Communautés de communes du Haut Segréen s'associent les services de l'Urhaj pour évaluer leurs besoins en matière de logement et d'accueil des jeunes. Le projet de deux résidences dans les deux villes du Segréen est dès lors évoqué, validé, puis fermement

Deux nouvelles résidences dans le Maine-et-Loire



porté par les deux collectivités concernées, que sont la Communauté de communes du Canton de Segré et celle de la Région du Lion d'Angers. L'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental 49, les CAF 49 et 53 soutiennent également ce projet.

A Segré tout d'abord, une résidence neuve de 20 logements a été construite par le bailleur Podeliha, respectant les normes d'un bâtiment passif.

Au Lion d'Angers, autre option : un bâtiment déjà existant dans le centre-bourg a été entièrement réaffecté et rénové en 15 logements par Maine-et-Loire Habitat.

Toutes deux offrent espaces collectifs et services associés et proposent un accompagnement et des animations collectives. Elles sont placées sous la responsabilité de l'association Iliade

Habitat Jeunes, basée à Château-Gontier en Mayenne. Grande première pour notre réseau car c'est la première fois qu'une association gère des résidences à l'extérieur de son département.

Les deux résidences intègrent donc un projet « socio-éducatif » et territorial bien plus large que leur ville d'implantation. C'est ainsi que les élus des collectivités et les administrateurs de l'association gestionnaire ont imaginé le projet d'ensemble. On peut qualifier ce partenariat de réussite et d'exemple de projet de développement local. Reste désormais à le faire vivre dans les décennies qui viennent. Mais ça, c'est un autre challenge, une nouvelle étape pour la collaboration.

Le « GIE* Résidence Jules Verne » un outil d'expérimentation et de développement de pratiques innovantes



Sollicitées par l'IRT Jules Verne pour prendre en charge le volet hébergement du pôle de formation Jules Verne Manufacturing Academy, qui doit accueillir, à terme, 1500 personnes en formation en alternance, les associations Adelis et Edit de Nantes Habitat Jeunes ont décidé de s'associer pour la réalisation de ce projet qui verra la création d'une première tranche de 100 logements, en 2017.

Soucieuses du respect de leur identité propre et de leur indépendance, mais aussi d'affirmer leur proximité, elles ont choisi de mettre en place un

Groupement d'Intérêt Economique (GIE) à objet unique : le « GIE Résidence Jules Verne ».

Au-delà de l'intérêt de ce partenariat sur le plan technique et financier, la mise en œuvre du projet pédagogique et des modes de fonctionnement de la future résidence dédiée aux jeunes en formation au sein de l'IRT Jules Verne ne peut pas être une simple transposition de ce qui existe déjà dans chacune des associations.

Par l'échange entre les équipes, la mutualisation de leurs projets, de leurs outils, de leurs compétences et de leurs moyens, l'objectif est de permettre d'adapter et d'expérimenter des modes de fonctionnement nouveaux, au service des

jeunes accueillis par les associations Habitat Jeunes. Par une connaissance mutuelle renforcée et un travail de terrain collectif plus fréquent, de façon quasi automatique, cette nouvelle approche aura un effet d'évolution en retour sur les structures constituant le GIE, qui auront ainsi à évoluer elles-mêmes.

Cette expérimentation en cours doit être l'occasion de mettre en œuvre une forme de mutualisation au service du développement du projet « Habitat Jeunes ».

* GIE : Groupement d'Intérêt Economique

A la découverte d'une ASSOCIATION Habitat Jeunes...

Résidence des Jeunes

Saint-Nazaire (44)

L'association nazairienne pour l'accueil et le logement des jeunes a été créée le 9 janvier 1957.

L'organisation associative

L'association est constituée de membres adhérents représentés par les résidents et gérée par des administrateurs bénévoles selon les principes de la loi 1901. Le conseil d'administration est composé de 4 collèges comprenant les représentants des institutions publiques ou parapubliques, les personnes physiques, les membres issus d'associations intervenant dans le champ de l'animation, de l'insertion, de la prévention et de la formation. Prévenir et Réparer, les représentants du Conseil de Résidents.

Les caractéristiques de l'habitat géré par la résidence des jeunes

Elle propose une gamme de studios équipés et des logements en colocation. Elle héberge l'administration, le service éducatif, la restauration. Nous y accueillons les jeunes pour lesquels nous sentons des fragilités de tout ordre (âge, autonomie, isolement, comportement marginal...). En fonction du projet et du profil, le jeune peut être orienté vers la résidence Daudet située à l'ouest de la ville ou accéder à des appartements en sous-location répartis sur différents secteurs. Afin d'avoir une cohérence d'ensemble, un membre de l'équipe éducative se rend régulièrement sur l'ensemble de ces sites extérieurs.



En 2014

220 jeunes accueillis

121 logements

17 salariés/14.23 ETP

Taux d'occupation : 99%

Cette gamme de logements permet d'apporter :

- des solutions diversifiées selon le niveau d'autonomie du jeune,
 - une ouverture sur le territoire se traduisant notamment par une présence géographique en centre-ville, en bordure de mer à Kerlédé, sur le quartier de Méan-Penhoët et à Ville-Port.
- Les résidences sociales Martin Luther King et Daudet comprennent 103 logements (113 lits) dont 6 studios pour l'accueil de personnes à mobilité réduite et des logements pour couples.



LA PAROLE A ... Yvon Renévoit, Président

L'année 2014 a été marquée par l'arrivée de nouveaux administrateurs et l'élection d'un nouveau président suite au renouvellement de la majorité municipale en mars de la même année.

La prise de cette nouvelle fonction a été facilitée par l'engagement déterminé de toute une équipe de professionnels pour assurer le bon fonctionnement d'un outil précieux en faveur de la jeunesse, qu'est la Résidence des Jeunes.

Beaucoup d'indicateurs nous montrent que la Résidence des Jeunes continue à remplir pleinement sa mission et poursuit le développement de liens avec les associations nazairiennes dans leur diversité (sport, humanitaire, santé, animation...)

Le taux de vacance des logements est toujours plus réduit. En plus, du fait de répondre au maximum de demandes, les répercussions sur le budget sont positives en termes de recettes. Une liste d'attente d'une trentaine de jeunes est toujours en cours. Le projet d'extension en cours, dont l'achèvement est prévu début 2017, renforcera l'offre existante avec 18 logements supplémentaires (14 studios et 4 colocations).

La Résidence des Jeunes poursuit sa mission d'intérêt général au service des multiples parcours des jeunes dans leur diversité.



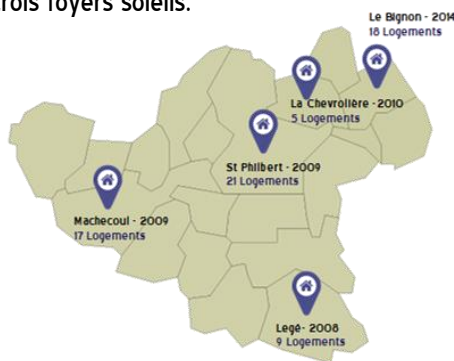
ZOOM sur... Les Association multi sites

Les projets

Depuis 2008, le Pays de Grand Lieu Machecoul et Logne et la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (Compa) ont ouvert plusieurs résidences Habitat Jeunes sur leur territoire. Leur originalité : des associations qui gèrent plusieurs petites résidences en milieu rural.

CC DU PAYS D'ANCENIS

La Compa, dans le cadre de sa compétence Habitat, impulse une politique pour développer une offre de logement adaptée aux jeunes travailleurs. Elle commande une étude à l'URFJT Pays de la Loire en 2003-2004 qui révèle un besoin en logement pour les jeunes en mobilité professionnelle (CDD CDI, Jeunes en formation) sur l'ensemble du territoire. Une première résidence de 35 logements meublés est ouverte. Après presque quatre ans de fonctionnement les résultats et l'image de l'association sont positifs auprès des entreprises, des organismes de formation et des partenaires (Etat, CAF, Conseil Général, Mission Locale...). Ce constat amène la Compa à démarrer la mise en œuvre du développement de trois foyers soleils.



PAYS DE GRAND LIEU, MACHECOUL ET LOGNE

La démarche initiale est similaire sur le Pays de Grand Lieu Machecoul et Logne (GML). En revanche, trois résidences seront construites et ouvertes entre 2008 et 2009 sur les trois pôles principaux du pays, puis l'association a poursuivi le maillage du territoire en ouvrant de nouvelles résidences à la Chevrolière et sur la commune du Bignon. A la différence de la Compa, l'association compte 4 résidences Habitat Jeunes et 1 résidence soleil à la Chevrolière.

Pourquoi avoir opté pour cette solution plutôt qu'une seule résidence sur un seul lieu ?

Cette solution permet de mailler le territoire et de proposer des logements au plus près des bassins d'emplois. Cette solution est une réponse à la mobilité car certains jeunes ont des difficultés à se rendre mobile en milieu rural.



Quelles sont les limites de ce fonctionnement ? Quelles sont les principales difficultés rencontrées ?

Les foyers soleils ne permettent pas d'accueillir les jeunes les plus fragiles. En conséquence, sur la Compa, les jeunes dans cette situation sont orientés sur la résidence d'Ancenis où l'équipe socio-éducative est présente quasiment tous les jours. Aussi le développement des partenariats (offre de loisirs, culture et sport) sur les territoires des foyers soleils est moins évident à développer car le nombre de jeunes est moins important (10 résidents dans chacune des résidences) et l'offre est peut-être moins dense. Pour l'association HJ en Pays de GML, les principales limites sont d'ordre organisationnel. L'éclatement des sites implique beaucoup de déplacements, des coûts de maintenance exponentiels, et une déclinaison du projet social et socioéducatif sur toutes les structures de façon équitable.

Qu'est-ce qu'un foyer soleil ?

C'est un FJT rattaché à une unité centrale
Le fonctionnement est similaire au logement de type FJT (redevance, flexibilité, équipe socioéducative ...).
En revanche l'équipe socio-éducative n'assure pas une permanence quotidienne

Quelles sont les conditions économiques pour la réussite d'un tel projet ?

- La connaissance de l'offre de logements par les "prescripteurs", ainsi qu'une image positive des activités de l'association.
- Un siège, une résidence principale, qui soutienne les foyers soleil.
- Un taux d'occupation au-dessus de 85%.
- Une forte mobilisation des acteurs de territoire dont les communautés de communes et les entreprises.
- Une optimisation des dépenses

“

Sur le plan humain, ce mode de fonctionnement nécessite une grande polyvalence de l'équipe de salariés.

”

Faire vivre
le collectif

Association pour l'habitat des jeunes en pays de Grand Lieu, Machecoul et Logne

Entretien avec Nolwen BRIAND, Animatrice

“

Pour accompagner les jeunes des 5 résidences, trois animateurs travaillent au sein de l'association, et chacun est référent d'une ou plusieurs résidences. Nous organisons au moins une animation par semaine avec les résidents, dans chaque structure. Nous développons également les soirées inter-résidences pour créer une dynamique collective et associative, pour permettre aux jeunes de se rencontrer et de monter des projets ensemble.

Il existe un Conseil à la Vie Sociale dans lequel les représentants des résidents, les salariés et les membres du conseil d'administration se retrouvent pour échanger sur des sujets qui touchent l'ensemble des jeunes de l'association. Ils statuent sur des projets communs. Les représentants habitent dans les différentes résidences. L'idéal serait qu'il y ait un représentant de chaque résidence ! Notre rôle est donc de créer un collectif dans chaque résidence et de le développer ensuite en inter-résidences. Nous le faisons vivre par des repas communs, du sport, du loisir et des temps forts (soirées d'accueil, soirées de Noël...).

Ainsi, les résidents peuvent créer du lien entre eux. Cependant, nous ne sommes pas présents dans les structures tous les jours, ce qui peut être parfois une difficulté pour mobiliser les résidents. Cela nécessite d'anticiper notre communication auprès d'eux et de développer différents supports (programmes, affiches d'inscriptions, Facebook...).

L'éloignement des structures peut être un frein à la participation aux animations. Les résidents ne viennent pas toujours, soit par « flemme » de faire la route, soit par timidité parce qu'ils ne connaissent pas les autres, soit tout simplement parce qu'ils n'ont pas de moyen de transport. C'est pourquoi, nous favorisons le collectif au sein de chaque résidence et encourageons le co-voiturage entre eux. Si nous pouvons, nous allons les chercher.

Concernant notre accompagnement socio-éducatif, nous l'assurons en fonction de nos références. Cela permet aux résidents d'avoir « un repère ». Ils savent à qui s'adresser s'ils ont besoin. Un relais entre animateur socio-éducatif peut exister si besoin.

”



Association pour l'habitat des jeunes en Pays d'Ancenis

Pour faire vivre le collectif des foyers soleils, des temps d'animation collectifs sont organisés régulièrement. Les jeunes des autres résidences sont invités à ces temps de loisirs. Par ailleurs, les arrivées sont inscrites sur un tableau et les résidents s'invitent mutuellement. La salle collective est prêtée aux résidents par l'intermédiaire d'un référent garant du bon fonctionnement. Le collège des résidents est constitué de deux représentants de la résidence d'Ancenis, et d'un représentant pour chaque foyer soleil. Les représentants des foyers soleils sont une courroie de transmission entre l'association et les résidents. Le réseau Facebook est de plus en plus utilisé pour prévenir et promouvoir les temps de loisirs collectifs.

L'accompagnement en Foyer Soleil n'est pas fondamentalement différent des accompagnements à Ancenis. Il faut avoir un point de vigilance pour garder une régularité des rencontres. Dans les cas de situations fragiles, une attention particulière est portée sur la capacité du jeune à être autonome, mais également à son entourage en tant que personnes ressources.



Semaine Habitat Jeunes 2015

La Semaine Habitat Jeunes s'est déroulée du 1^{er} au 6 juin 2015.

Celle-ci a bénéficié d'un relais média presse très satisfaisant mettant l'accent sur les divers événements qui ont eu lieu dans les associations Habitat Jeunes de la Région.

Cette semaine habitat jeunes 2015 a ainsi vu l'inauguration d'une fresque dans la résidence Habitat jeunes Les 3 Portes (Fontenay-le-Comte), l'organisation de repas conviviaux et de soirées festives, la tenue de conférences.

Inter Habitat Jeunes en Mayenne



Fresque HJ Les 3 Portes (85)



HJ du Choletais (49)



La semaine habitat jeunes c'est aussi des temps de rencontres entre les associations, des expositions, la réalisation de films. Vous pouvez retrouver tous les faits marquants de cette édition 2015 dans le document bilan réalisé à cet effet (document diffusé cet été et disponible à l'Urhaj).

Cet événement sera reconduit l'année prochaine.

La Semaine Habitat Jeunes se déroulera du 6 au 12 juin 2016

Retour sur les Universités d'Automne 2015



Du 9 au 11 octobre 2015, les Universités d'automne organisées par l'Urhaj se sont tenues à la Palmyre (17). La délégation Pays de la Loire composée d'administrateurs et de salariés des associations locales et de l'Urhaj (soit 35 personnes) a participé aux conférences et ateliers proposés en lien avec la thématique générale de ces journées « Réussir les transitions : vers une société plus solidaire, conviviale et créative - quels enjeux pour nos projets locaux ».

A l'issue de ce week-end de travail plusieurs pistes d'actions ont été retenues. L'action prioritaire est une réponse à la question « les jeunes sont-ils en train de réinventer le développement local ? ». Elle porte sur la création d'un pôle territorial de coopération jeunesse qui soit un lieu de vie des jeunes, un lieu de travail des acteurs jeunesse, un lieu d'expérimentation de projet et un lieu d'expression de la citoyenneté.



Le réseau Habitat Jeunes s'inscrit dans le mois de l'ESS L'exemple du Flore au Mans

Tout au long de ce mois de novembre, plus de 170 événements sont organisés, en Pays de la Loire, dans le cadre de la 8^{ème} édition du mois de l'Economie Sociale et Solidaire. Ce rendez-vous est celui des acteurs intéressés par les pratiques et les valeurs de l'ESS.

Cet événement est l'occasion pour les associations Habitat Jeunes de valoriser leur appartenance à l'Economie Sociale et Solidaire.

« Manger Ensemble, mais Encore ! » L'exemple d'une action menée au Mans, par l'association Le Flore Habitat Jeunes

Aujourd'hui on met en avant les circuits courts, les jardins participatifs, l'introduction du bio, les Amap. Tous ces dispositifs ont le vent en poupe... Est-ce un phénomène de mode ou cela s'inscrit-il dans la durée ?

C'est à l'occasion d'une soirée intitulée « **Manger Ensemble, mais Encore !** », que l'association Le Flore Habitat jeunes a décidé de mener cette réflexion. Après un repas partagé ensemble, les participants seront amenés à s'interroger sur la convivialité du repas comme facteur de socialisation.

Co-animée par les Cemea de la Sarthe, cette soirée s'inscrit dans le cadre des actions du mois de l'Economie Sociale et Solidaire en Sarthe.

Venez découvrir le restaurant associatif "Le Flore"
Mercredi 18 novembre 2015 à 19h00, au 23 Rue Maupertuis Au Mans
Sur réservation 02.43.81.27.55

Conférence

Comment Vivre Ensemble ?

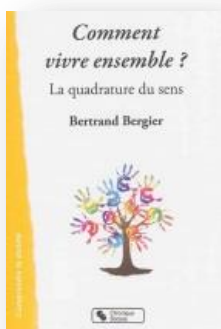
Retour sur la conférence organisée par l'association Edit de Nantes Habitat Jeunes, le jeudi 4 juin 2015, à l'occasion de la Semaine Habitat Jeunes 2015



Comment vivre ensemble ? Dans son intervention, le sociologue Bertrand BERGIER a livré aux participants des éléments de réflexion pour mieux vivre la diversité de nos quotidiens

A cette question qui n'a jamais été autant d'actualité, dans un monde ouvert à tous les échanges et métissages, il interroge les liens entre initiative, coopération, conflit et contrainte, sous la forme d'un carré qu'il nomme « la quadrature du sens ». Son objectif étant de questionner les pôles du « vivre ensemble ».

Dans son intervention M. Bergier cherche à nous permettre de repérer les jeux et les tensions entre ces pôles, de penser leur affrontement et leur connivence. Pour lui, vouloir éduquer au « vivre ensemble » dévoile des paradoxes dans les discours et dans les actes, au projet pour l'homme d'apprendre à être seul et ensemble, à être contre et avec, tout en reconnaissant la liberté qu'il a de choisir d'investir ou non ce projet.



Retrouvez le contenu de son intervention dans son ouvrage: Comment Vivre Ensemble ? La quadrature du sens Bertrand BERGIER Mai 2014

LE CHIFFRE DU MAG...

6.8

Mois : c'est la durée moyenne de séjour en 2014

Le résident 2014

Il a **21,29 ans** et vivait chez ses parents à son entrée

Il **occupe un emploi** (30.5%)

C'est le **rapprochement géographique** qui explique son entrée en résidence (77.5%). A l'inverse une fin de formation, de contrat ou de stage l'oblige à quitter le FJT (47.3%)

Il a choisi un logement en FJT parce que c'est **plus pratique**, et qu'il y a **moins de formalités** (40%)

Ses ressources s'élèvent à **585€** à son entrée au FJT

De façon générale, **il reste sur le territoire communal**, l'agglomération ou une autre commune du département (42.2%) et peut être amené à retourner vivre chez ses parents (36.5%)

Un peu de lecture...



D'avril 2012 à mars 2015, les résidences adhérentes à l'URHAJ Ile-de-France ont mené un travail régional sur la question de l'implication des résidents (Favoriser l'implication des jeunes, s'engager en tant que bénévoles et professionnels du réseau URHAJ, œuvrer pour la démocratie).

Ce travail a donné lieu à la création d'un livret-DVD qui synthétise l'esprit et la pratique de la démarche. Ce document est disponible sur le site de l'Urhaj Ile de France : www.urhaj-idf.fr

Habitat Jeunes bien plus qu'un logement !

Mayenne (53)

- **ADLJ (CLLAJ) Laval**: 02.43.69.57.57
www.adlj.org
- **Habitat Jeunes Laval**: 02.43.53.82.16
www.habitatjeuneslaval.org
- **Copainville (Mayenne)**: 02.43.30.25.00
www.copainville.fr
- **Habitat Jeunes Illade** (Château-Gontier, Segré, Le Lion d'Angers et Senonnes): 02.43.07.27.05
www.iliade.asso.fr
- **Foyer Municipal d'Ernée**: 02.43.05.26.34
www.ville-ernee.fr/jeunesse-education/le-fjt/
- **Le Nymphéa Habitat Jeunes** (Evron): 02.43.01.62.65
www.lenymphéa.fr

Sarthe (72)

- **Le Flore Habitat Jeunes**: 02.43.81.27.55
www.flore-habitatjeunes.org
- **Le Relais Habitat et Services Jeunes**:
02.43.61.24.24 -
www.fjtlerlais.fr

Loire Atlantique (44)

- **Adelis** (Nantes et agglomération): 02.72.01.24.00
www.adelis.asso.fr
Cap Logement: 02.40.20.09.44
www.locstudio.fr
- **ALJC** (Châteaubriant): 02.40.81.46.95
www.haj-paysdechateaubriant.org
- **Association pour l'Habitat des Jeunes au Pays d'Ançenis** (Ancenis, St Mars la Jaillé, Ligné, Varades): 02.40.83.23.48
www.fjt-ancenis.com
- **Association pour l'Habitat des jeunes en Pays de Grand Lieu, Machecoul et Logne** (St Philbert, Machecoul, Legé, La Chevrolière, le Bignon): 02.51.78.63.30
www.habitatjeunes-gml.com
- **Edit de Nantes Habitat Jeunes** (Nantes et agglomération): 02.40.73.41.56
www.edit-nantes.fr
- **Foyer compagnonnique** (Nantes): 02.40.47.48.43
- **Habitat Jeunes l'Odyssée** (Nozay): 02.28.05.01.15
www.haj-paysdechateaubriant.org
- **Résidence des Jeunes** (St Nazaire): 02.51.76.05.00

Maine et Loire (49)

- **FJT Darwin** (Angers): 02.41.22.61.20
www.foyerdarwin.com
- **Habitat Jeunes David d'Angers** (Angers):
02.41.24.37.37 / www.fjt-da-angers.org
Service logement Jeunes: 02.41.43.96.82
- **Habitat Jeunes Marguerite d'Anjou** (Angers): 02.41.20.24.00
www.foyer-marguerite-danjou.fr
- **Habitat Jeunes du Choletais** (Cholet et Beaupréau)
02.41.71.36.36
www.habitatjeunes-choletais.fr
- **Habitat Jeunes du Saumurois** (Saumur): 02.41.51.05.53
www.habitatjeunesdusaumurois.com

Vendée (85)

- **Habitat Jeunes Les 3 Portes (Fontenay le Comte)**: 02.51.69.13.44
www.les3portes.com

Le Maq' est réalisé avec le soutien de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de la Loire et en partenariat avec le Conseil Régional des Pays de la Loire



URHAJ Pays de la Loire

1 rue Vasco de Gama
44800 SAINT HERBLAIN

02.51.70.12.63

pays_loire@unhaj.org

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Roger Guillou

REDACTEUR EN CHEF : Samuel Mainquet

REDACTION : Marc Manceau, Yvon Renévoit, Christian Eon, Jean-Pierre Faure, Olivier Renaud, Xavier Courtonne, Peggy Jehanno, Nolwen Briand, Samuel Mainquet, Claire Guitton-Paillé et Christelle Le Coz

CONCEPTION / COMITE DE REDACTION : Caroline Boivin, Valérie Firmin, Philippe Bardin, Xavier Courtonne et Christelle Le Coz



www.urhajpaysdelaloire.fr